

Aux élus des communes relevant de la trésorerie de La Loupe,

Madame, Monsieur ,

Vous êtes élu-es de territoires ruraux et connaissez mieux que quiconque l'impact de la disparition des services publics de proximité sur la vie locale.

Combien de fermetures d'écoles, de postes, de centres de secours ont entraîné ensuite la disparition des commerces de proximité ? Et comment assurer l'attractivité d'un village quand tous les services ont déserté ?

Vous connaissez les habitantes et habitants de votre commune, le plus souvent personnellement, et savez, comme nous, que nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de réaliser leurs démarches administratives sur internet, faute d'équipement, mais aussi tout simplement faute d'habitude... Et il ne suffit pas de savoir se connecter sur Internet pour réussir à déposer, sans erreur, sa déclaration de revenus en ligne...

Vous savez aussi combien il est rassurant pour les usagers, à commencer par les plus fragiles, d'avoir face à eux une personne en mesure de leur indiquer la manière de renseigner un document.

En tant qu'agentes et agents des finances publiques, nous avons pour principale préoccupation de rendre un service public de qualité, gratuit et accessible à toutes et tous.

Nous venons vers vous aujourd'hui pour vous alerter sur les conséquences du projet de restructuration des services préparé par la direction départementale des finances publiques d'Eure-et-Loir. Le directeur envisage en effet de fermer 6 nouvelles trésoreries, Châteauneuf en Thymerais, Courville, La Loupe, Les Villages-Vovéens, Bonneval et Maintenon.

Vous avez peut-être à l'esprit que, depuis 2015, la même direction départementale a fermé 10 trésoreries en Eure et Loir, dont Senonches, Illiers, Authon, Brezolles, un service des impôts des entreprises à Nogent le Rotrou, trois services du cadastre à Dreux, Nogent et Châteaudun et transféré à Chartres les services de la publicité foncière de Nogent et Châteaudun.

Le directeur va vous présenter la multiplication des points d'accueil au sein des maisons de service au public (MSAP) ou maisons France Service (MFS). C'est une illusion destinée à vous égarer. Il n'y aura en effet aucun agent des finances dans ces points de contact. L'employé de mairie ou l'animateur de la MSAP disposera simplement des coordonnées d'un référent à la DDFIP. Il ne pourra pas répondre aux questions des usagers. Il va également vous indiquer qu'il suffira de vous rendre à Dreux ou à Chartres pour toute question fiscale en oubliant au passage de vous préciser que dans le même temps, il réduit dès janvier 2020 les horaires d'ouverture au public. Il tentera de vous rassurer en vous indiquant que les usagers pourront joindre la plateforme téléphonique de Chartres. Essayez de l'appeler en période d'échéance... Bon courage...

Enfin, il négligera un léger détail. Pour faire face à la colère des élus locaux, **le ministre des comptes publics, Monsieur Gérard Darmanin, s'est engagé à ne pas fermer de trésorerie en 2020 si les élus locaux n'y sont pas favorables.**

Il suffit donc au maire de votre commune d'écrire au directeur départemental des finances publiques et de rendre public son courrier pour garantir pour un an au moins le maintien de la trésorerie de La Loupe. Au-delà, nous vous invitons à vous manifester pour garantir le maintien d'un véritable service public de proximité.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur en l'expression de nos cordiales salutations.

Les représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques d'Eure et Loir

Pour nous joindre : solidairesfinancespubliques.ddfip28@dgifp.finances.gouv.fr

David Boilet : 06 16 40 27 67